

## Communiqué de presse



La CGT du CHU informe de la grève effective des Aides-Soignantes et Auxiliaires de Puériculture du Bloc Obstétrical de la Maternité à compter du 28/05/2019 à zéro heure.

Une rencontre de négociation entre les Salariées la CGT et la direction a eu lieu le 23/05/2019 à 11h dans le cadre de préavis su la revendication suivante :

-1 Aide-soignante/Auxiliaire de puéricultrice supplémentaire 24/24h 7/7j au sein du Bloc Obstétrical

## Aux motifs suivants:

- -Une augmentation sans précédent de l'activité au bloc obstétrical ayant nécessité la création de plusieurs postes Sages-Femmes.
- -La perspective annoncée et prévue d'une activité estivale en accroissement important.
- -La nécessité par mesure de sécurité d'effectuer les accouchements en Binôme soit une AS/AP et une SF
- -L'obligation à assurer la continuité du bio nettoyage des salles entre deux accouchements
- -Assurer la sécurité et la surveillance sur un nombre accru de lits par dédoublement des places dans des chambres individuelles équipées seulement pour une personne .Ceci dans le cadre d'hébergement de maman qui par manque de disponibilité de lit ne peuvent être accueillie en Suite de couche ou grossesse à haut risque.
- Assumer toutes les tâches annexes tant administratives ou d'accueil notamment en urgences gynéco obstétrique.

Durant cette réunion la direction n'a pas nié ces évidences et ces manquements dans la prise en charge dus au manque d'effectif. La seule et unique réponse aura été l'insuffisance budgétaire ce qui en l'état n'est pas de nature à satisfaire cette revendication approuvée par l'ensemble des intervenants de ce service y compris le corps médical.

La Direction s'est engagée à effectuer un retour sous dix jours auprès des salariés durant lesquels contact devrait être pris avec l'ARS.